



Compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2016

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Sophie Lapalus, Roland Lapendéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché

Excusés : Fabienne Brialon (pouvoir donné à Guy Barré), Stéphane Gonin (pouvoir donné à Jean-Jacques Couturier), Bruno Souchon

Signature des délibérations du conseil municipal du 7 avril 2016.

Convention entre la bibliothèque communale et le Département

Le conseil a validé à l'unanimité la reconduction pour 3 ans de la convention existante entre la bibliothèque municipale et la Médiathèque Départementale de la Loire, destinée à améliorer la rotation des ouvrages.

L'informatisation permet un choix plus large, les ouvrages étant répartis sur l'ensemble du département.

Les actions menées avec l'école sont très appréciées par les élèves et les enseignantes.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Avis à donner sur la proposition du préfet pour l'élargissement de la communauté d'agglomération de 40 à 81 communes (40 communes de Roannais Agglo plus 41 communes des communautés de communes des Vals d'Aix et Isable, du Pays entre Loire et Rhône et du Pays d'Urfé). Le débat a permis d'exposer les divers arguments entre les tenants du statu-quo et ceux qui souhaitent aller à terme vers le bassin roannais dans son ensemble, pour lui donner une organisation plus solide et favoriser ainsi son développement.

A l'issue du débat, le vote a penché en faveur du projet proposé, avec 8 voix pour, 1 contre et 4 bulletins blancs.

Action Culturelle intercommunale

Approbation par le conseil de la modification de la compétence action culturelle de Roannais Agglomération. L'enseignement musical relèvera désormais de sa compétence.

Ceci permettra des tarifs uniformes sur le territoire, le paiement des intervenants/enseignants dans les écoles ainsi que la prise en charge de l'entretien du bâtiment de l'école de musique à Saint André d'Apchon. L'Agglomération s'est alignée sur ce que fait le GAMEC.

Commerce local

Des informations ont été apportées à propos du retard constaté pour la réouverture du commerce, dû à des difficultés administratives dans la constitution du dossier. Il n'a toujours pas pu être indiqué de date précise d'ouverture.

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal est favorable au reclassement de la zone UB située au carrefour de la route de la Croix du Sud-route des Vignes et passage Doyat en zone UC.

Réflexion sur la possibilité de création de commerce et d'artisanat en zones UC.

Pastillage autour de l'entreprise Barret dans la perspective d'un aménagement.

Le bois restera utilisable sur la commune pour les clôtures.

Le PLU sera présenté aux services associés lors de la prochaine commission.

Projet éolien

Un avant-projet de parc éolien est en cours de réflexion sur 14 communes du Roannais. La partie haute de notre commune se trouvant concernée, le conseil a donné son accord pour la poursuite de cette étude.

Une réunion a eu lieu à Saint Bonnet des Quarts le 3 mai 2016 avec les 14 communes concernées, 11 sont favorables et 3 ne participeront pas au projet.

Au niveau de la fiscalité : 50 % des taxes seraient perçues par Roannais Agglo

50 % seraient réparties entre les communes concernées

Périscolaire :

Guy Barré a apporté des informations sur le travail de la commission « Ecole » qui envisage quelques modifications sur les activités périscolaires à la rentrée prochaine. Les parents en seront informés avant la fin de cette année.

La ludothèque interviendra chaque 1^{er} vendredi du mois.

Théâtre : une heure et demie par vendredi, pour les enfants volontaires

Nouvelle activité proposée : Environnement : une heure et demie par vendredi, également pour les enfants volontaires.

Poursuite des activités manuelles et à dominante sportive par le personnel communal.

Une réflexion est également en cours pour la gestion informatisée des inscriptions et facturations de la cantine et de la garderie.

Le conseil d'école aura lieu le 2 juin 2016.

Voirie

Route de Pipart : réunion avec Eurovia (20 mai 2016) pour prévoir la réfection des parties défectueuses.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au 7 juillet **à 20h.**